



Institut de Formation et Développement
de l'Ingénierie du Sport



RNCP 40480

Niveau 4

Éligible à l'apprentissage



PRÉ-REQUIS À L'ENTRÉE

- ✓ Certificat médical De non contre-indication à la pratique et à l'encadrement des MAPST
- ✓ Valider les tests d'exigences préalables (TEP)
- ✓ être titulaire à minima de l'un des certificats suivants PSC1 ou SST en cours de validité
- ✓ justifier des niveaux de pratique personnelle en activité physiques et sportive



Informations

06 25 79 79 69

sebastien.meau@ifdis.com

PROGRAMME DE FORMATION BPJEPS ES "MAPST"

Spécialité d'éducateur sportif mention multi activité physique ou sportive pour tous



OBJECTIFS

Former des éducateurs sportifs autonomes capables de :

- **Concevoir, encadrer et évaluer** des séances et des cycles de séances d'activité physique et sportive en toute sécurité
- **Accompagner la progression des pratiquants** dans une logique de découverte d'initiation et d'apprentissage des APS
- **Participer au développement** et à la **valorisation** de l'offre d'activité d'une structure sportive,
- **S'inscrire dans le projet de la structure** en respectant les enjeux éducatifs citoyens inclusifs et environnementaux



ACTIVITÉS VISÉES

Le titulaire du diplôme encadre des activités relevant de 3 domaines :

1. Activités physiques d'entretien corporel (APEC)
2. Activité et jeux sportifs, de coopération, d'opposition, d'adresse (APJS)
3. Activités physiques en espace naturel (APEN)

Grâce à ce diplôme les titulaires peuvent exercer une grande diversité de métiers dans le domaine du sport et de l'animation avec la satisfaction de contribuer au bien-être et à la santé des pratiquants

L'exercice de cette fonction requiert des qualités pédagogiques relationnelles et organisationnelles indispensables pour concevoir un animé et sécuriser des séances favorisant l'engagement et la progression de chacun.



TESTS D'EXIGENCES PRÉALABLES

Entrer en formation et conditionnée à la réussite de tests physiques et techniques attestant d'un niveau minimal de pratiques personnelles

1. Test cardio respiratoire Luc Léger :

- Femmes palier 6 /
- Hommes palier 8

Adaptation du palier pour les candidats âgés de plus de 40 an

2. Parcours d'habileté motrice chronométré

Enchaînement de 22 ateliers dans un temps strictement inférieur entre parenthèses pénalités comprises à une minute 46 pour les hommes et 2 min 0 6 pour les femmes
Des bonifications sont accordées pour les candidats âgés de +40 ans

Retrouvez le détail de ces tests dans le référentiel
« Arrêté du 9 novembre 2024 » - legifrance.gouv.fr



DÉROULEMENT DE LA FORMATION

Cette formation se déroule en alternance entre le centre de formation et l'entreprise d'accueil dans laquelle un tuteur ou une tutrice sera désignée point en cas de difficulté à trouver un employeur, le ou la candidate pourra être orientée par le coordonnateur lors de l'entretien de positionnement seuls les candidats sélectionnés accéderont au positionnement obligatoire avant toute entrée en formation



LIEU DE FORMATION

IFDIS FORMATION
Centre Aquatique
du Clermontois
Avenue Louis Villaret
34800 CLERMONT L'HÉRAULT



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- ✓ Alternance entre cours magistraux et travaux dirigés.
- ✓ Mise en situation pédagogique fréquente et régulière
- ✓ Utilisation de supports multimédias et interactifs.
- ✓ Suivi renforcé des apprenants grâce à une relation régulière avec le tuteur / la tutrice et des visites en structure.
- ✓ Mise en place d'évaluations formatives régulières sur les différents contenus, théoriques et pratiques.



DURÉE DE FORMATION

602h en centre
1607h en structure



FINANCEMENT



PROGRAMME

La formation BPJEPS spécialité Educateur sportif mention MAPST, s'organise en trois blocs de compétences :

BLOC 1 - Concevoir et mettre en œuvre des projets d'animation

- Analyse du territoire, des publics et de leurs besoins
- Conception et organisation de projets d'animation
- Suivi, évaluation et bilan des actions
- Prise en compte des enjeux écologiques et inclusifs

BLOC 2 - Valoriser les activités et projets de la structure

- Communication auprès des publics
- Promotion des activités (supports, réseaux, outils numériques)
- Adaptation de la communication aux différents publics, dont les personnes en situation de handicap

BLOC 3 - Concevoir, animer et évaluer des séances et des cycles d'activités physiques et sportives adaptés aux publics, aux objectifs éducatifs et au projet de la structure.

- Définir des finalités et des objectifs pédagogiques en tenant compte des caractéristiques des pratiquants, y compris les publics éloignés de la pratique ou en situation de handicap.
- Préparer les séances en sécurité : choix des lieux, matériels, ressources humaines, gestion des risques et respect de la réglementation.
- Animer des séances dynamiques et inclusives en adaptant son intervention en temps réel en fonction des réactions des participants, des difficultés rencontrées et des situations à risque.
- Découvrir et intégrer de nouvelles activités physiques et sportives, en maîtrisant leurs règles, contraintes et limites d'intervention.
- Évaluer les séances et les cycles pour mesurer les apprentissages, analyser sa pratique et faire évoluer ses interventions au service du projet de la structure.



ÉPREUVES DE CERTIFICATION

- **Bloc 1 - Projet d'animation** : dossier écrit (25 pages max) / soutenance orale (20 min) + entretien (30 min)
- **Bloc 2 - Valorisation d'activités** : présentation de 2 actions de communication : oral (10 min) + entretien (15 min)
- **Bloc 3 - Encadrement des activités physiques et sportives** :

Epreuve 1 :

- Conception de 3 cycles (APEC, APJS, APEN) de 6 séances min par cycle
- Séance évaluée - terrain : animation d'1 séance issue d'un cycle :
- Durée : 45 min à 1h30 avec 6 pratiquants minimum
- Entretien jury post séance - 1h max : bilan de la séance : 10 min / Échange séance : max 30 min / Analyse des cycles : max 30 min

Epreuve 2 :

- Entretien autour d'activités émergentes et/ou nouvelles (non pratiquées personnellement ou professionnellement) : 30 min max, dont 10 min de présentation.
- Contenu évalué : présentation des conditions pédagogiques, matérielles et sécuritaires pour conduire au moins 2 activités nouvelles, issues d'au moins 2 domaines (APEC, APJS, APEN).



SECTEURS D'ACTIVITÉS ET TYPE D'EMPLOI

Le titulaire du BPJEPS ES MAPST exerce en tant qu'éducateur sportif polyvalent, hors activité en environnement spécifique. Il encadre des activités variées pour tout public. Il agit dans des structures publiques ou privées, collectivités, association, loisirs, prévention santé ou tourisme.